

France

MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT

“*Les attaques contre notre modèle social, ça suffit!*”

La leader du premier syndicat de France réagit aux déclarations du gouvernement sur l'assurance-chômage. Et appelle le patronat à être constructif.

Challenges. Il y a tout juste un an, la réforme des retraites passait à l'Assemblée nationale grâce au 49.3. Quelles traces ce conflit a-t-il laissées sur les travailleurs ?

Marylise Léon. Cette réforme a suscité une forte contestation dans le pays et des colères demeurent. Pour autant, il est trop tôt pour se prononcer sur la volonté des travailleurs de réclamer un retour à un âge légal à 62 ans. Ce sera peut-être dans le programme de certains candidats à la prochaine présidentielle, mais l'immense majorité des Français ne songe pas tous les matins à 2027. L'actualité, c'est la négociation sur le « Pacte de la vie au travail », qui vise précisément à répondre à toutes les questions ouvertes durant le conflit des retraites.

En théorie, cette négociation doit aboutir le 26 mars. Etes-vous optimiste sur la signature d'un accord entre syndicats et patronat ? S'il doit y avoir un accord, il sera trouvé d'ici à la fin mars. L'enjeu est fondamental. Après le report de deux ans de l'âge de départ à la retraite, il s'agit d'améliorer les conditions de travail, les possibilités de reconversion professionnelle et la gestion du temps de travail tout au long de la vie.

Quelles sont vos propositions ? Pour la CFDT, la plupart de ces sujets doivent être traités au niveau de l'entreprise. Il faut du sur-mesure. Nous préconisons que l'emploi des seniors fasse l'objet d'une négociation obligatoire dans toutes



Retrouvez l'intégralité de l'interview sur [Challenges.fr](https://challenges.fr)

utiliser plus tard ou se les faire payer. Avec la possibilité de conserver ce compte en cas de changement d'employeur.

Cette proposition est vivement rejetée par le patronat...

Le Medef et la CPME ont en effet annoncé qu'ils ne voulaient pas en entendre parler. L'Union des entreprises de proximité, qui représente les artisans, commerçants et professions libérales, y est en revanche favorable. La CFDT reste déterminée à ce que le Cetu figure dans l'accord, comme c'était prévu au départ. Le patronat ne peut pas jouer le jeu du dialogue social uniquement quand cela l'arrange.

Emmanuel Macron a d'ailleurs lui-même repris l'idée du Cetu dans son programme de 2022...

Oui, et le Premier ministre Gabriel Attal comme la ministre du Travail Catherine Vautrin nous ont assuré que le Cetu

serait intégré au projet de loi prévu à l'automne. Dès lors, ce serait dommage que les syndicats et le patronat ne se mettent pas d'accord avant. A moins que le Medef et la CPME préfèrent jouer la carte du lobbying auprès des députés plutôt que celle de la négociation avec les syndicats.

Vous proposez aussi d'instaurer un Compte épargne-temps universel (Cetu). Quel en est le principe ?

Cette proposition consiste à donner aux salariés davantage de liberté dans la gestion de leur temps de travail tout au long de leur vie professionnelle. Le principe est qu'un salarié puisse stocker des jours de RTT ou de congés à certaines périodes sur un compte épargne-temps et les

utiliser plus tard ou se les faire payer. Avec la possibilité de conserver ce compte en cas de changement d'employeur.

Au total, sentez-vous une volonté du patronat d'aboutir à un accord sur l'emploi des seniors ?

Je reste optimiste, même si je me désole de voir le Medef et la CPME ressortir la vieille idée d'un CDI senior au rabais pour les plus de 60 ans. Cette proposition n'est pas à la hauteur des enjeux. ►►

Stephane Lagoutte/ANOP pour Challenges





Stéphane Lagoutte/ANCP pour Challenges

« A la CFDT, nous prônons un réalignement de la fiscalité du capital sur celle du travail. »

►►► Dernièrement, Gabriel Attal et Bruno Le Maire ont multiplié les déclarations sur une possible baisse de la durée de l'indemnisation chômage. La cogestion de l'assurance-chômage par le patronat et les syndicats est-elle définitivement enterrée ?

Marylise Léon. Depuis 2018, le gouvernement fixe des limites tellement étroites à la négociation sur l'assurance-chômage que les syndicats et le patronat n'ont pas de réelle marge de manœuvre. Le ministre des Finances Bruno Le Maire appelle désormais publiquement à une reprise en main par l'Etat de l'assurance-chômage, même si Catherine Vautrin n'a jamais évoqué cela dans nos échanges. Il faut maintenant que le gouvernement nous dise clairement s'il veut nous virer, nous reléguer sur un strapontin ou nous garder une place sur le canapé.

Si syndicats et patronat perdaient ce dossier de l'assurance-chômage, il n'y aurait guère plus que les caisses de retraite complémentaire qu'ils continueraient de cogérer... Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, le pouvoir exécutif paraît méfiant quant à l'utilité des syndicats et du patronat pour traiter de politiques nationales. On a parfois l'impression que, pour le président de la République, seuls les élus politiques peuvent œuvrer à l'intérêt général. Je suis personnellement convaincue que les syndicats et le patronat ont

aussi un rôle à jouer. Le gouvernement était bien content de s'appuyer sur nous pour développer massivement le télétravail durant la pandémie ou pour augmenter les minima salariaux des branches professionnelles face à l'inflation.

Avec plus de 3000 milliards d'euros de dette publique, le gouvernement cherche aussi à réduire les dépenses d'assurance-chômage...

Il serait scandaleux qu'après avoir multiplié des aides non ciblées face à la hausse des prix des carburants, le gouvernement fasse payer les chômeurs. Tout comme il serait profondément injuste de diminuer les droits des demandeurs d'emploi au moment où le chômage remonte. Les attaques contre notre modèle social, ça suffit !

Que faire alors pour réduire le déficit ? Nous proposons au gouvernement de lancer une conférence des finances publiques qui associe Etat, collectivités, syndicats et patronat. Cela doit être l'occasion de passer en revue l'ensemble des dépenses et recettes publiques. A mes yeux, le gouvernement n'aura d'autre choix que de faire une réforme fiscale d'ici à 2027. La CFDT prône un réalignement de la fiscalité du capital sur celle du travail, une taxation des transactions financières et une taxe exceptionnelle des plus grandes fortunes pour financer la transition écologique.

Propos recueillis par Laurent Fargues et Florian Fayolle

